

Vivre Versailles



écologie citoyenne

## Réponses de la liste

« Vivre Versailles – écologie citoyenne »

<https://vivroversailles.org/>

<https://www.facebook.com/VivreVersailles.ec>

Notre programme

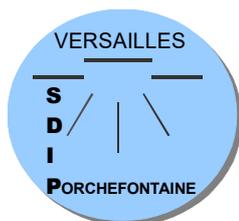
<https://vivroversailles.org/wp-content/uploads/2020/03/Programme-municipales-Vivre-Versailles.pdf>

Aux questions de :

## SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°W784001372

**Membre de SAVE** (Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs) et de **YE**



86 rue Yves Le Coz

78000 Versailles

Courriel : [contact.sdip@gmail.com](mailto:contact.sdip@gmail.com)

Site : [sdiporchefontaine.fr](http://sdiporchefontaine.fr)

Versailles, le 5 février 2020

## QUESTIONS DU SDIP AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Ces questions concernent la vie des habitants du quartier de Porchefontaine. Elles complètent le questionnaire relatif à VGP et à la commune de Versailles élaborés avec les autres associations membres de l'association SAVE, disponible sur le site de cette association.

**Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire question par question**

**en nous retournant, avant le mercredi 11 mars 2020, vos réponses à**

**[contact.sdip@gmail.com](mailto:contact.sdip@gmail.com).**

**Vos réponses seront diffusées à tous nos membres et mises en ligne en accès public sur le site de SAVE ([save1.fr](http://save1.fr)) et sur celui du SDIP.**

Vivre Versailles



écologie citoyenne

## **Circulation de transit**

1) La rue du Pont Colbert à l'entrée de Versailles est parcourue quotidiennement par un flux important de véhicules et de poids lourds, dont une partie ne fait que traverser Porchefontaine augmentant la circulation dans le quartier avec tous les inconvénients qui en découlent : insécurité, pollution sonore et atmosphérique, encombrements, etc... Lors de l'étude préalable à la construction du tunnel de l'A 86, un échangeur avait été prévu place Louis XIV justement pour supprimer le trafic de transit par Porchefontaine.

- ⇒ **Quelles solutions proposez-vous pour réduire la circulation de transit**
- ⇒ **Le projet de l'échangeur Place Louis XIV pourrait-il être réétudié ?**

## **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE** **Nos mesures en liens à vos questions**

### **35.VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE**

Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers. Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.

### **1.DEVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES LOCALES**

Associer les habitants.es pour co-construire les projets dès leur élaboration. Donner le pouvoir d'agir avant la décision. Aller plus loin que la prise en compte éventuelle d'avis.

L'élaboration des grands projets municipaux sera basée sur un diagnostic partagé et des scénarios alternatifs. Les habitants.es seront associés au suivi des projets. Ils siègeront en nombre conséquent dans les comités de suivi et de pilotage. Ils disposeront de toutes les explications nécessaires. Les dispositifs de concertation et d'information seront discutés et élaborés avec les habitants.es. Nous utiliserons, entre autres, les plateformes numériques pour faciliter les échanges.

### **2.CREER DES CONSEILS DE QUARTIER PLUS INDEPENDANTS**

Nous voulons donner plus d'écho à la participation des habitants.es et aussi inclure les publics moins habitués aux dispositifs consultatifs. Les Conseils de quartiers seront composés d'habitants.es tirés.ées au sort en plus des représentants actuels.

Les Conseils de Quartier désigneront leur président-e, leur règlement intérieur, l'ordre du jour et disposeront de moyens de communication directs avec les habitants. Un conseil de quartier pourra inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal.

### **25.AGIR SUR LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE**

La Ville soutiendra l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère visant à mesurer puis à réduire les niveaux de pollution sur la Ville. Nous commencerons par les élus et les services techniques de la ville incités à privilégier les transports en commun et la circulation douce. Nous mettrons en place la gratuité des transports collectifs dès les seuils « d'information », c'est-à-dire en prévention des pics de pollution. La ville lancera une fois par mois la "Journée sans voiture". Et Versailles rejoindra l'Alliance des villes neutres en carbone comme Berlin, Stockholm, New York, Yokohama ou Melbourne.

Et comme beaucoup d'autres villes touristiques dans le monde, nous lancerons la création d'un parking relais (P+R) à destination des touristes motorisés visitant le château.

Et nous interdirons l'accès des poids lourds affichant une vignette crit'air supérieur ou égal à 2.



## Transports en commun

1) Les personnes à mobilité réduite (**PMR**) ne peuvent que difficilement accéder aux quais de la gare RER de Porchefontaine. L'installation d'un ascenseur donnant accès aux deux quais est une solution possible ne nécessitant pas un budget trop important, au regard des 40 millions investis pour l'aménagement de l'accès dans les deux gares à Viroflay.

⇒ **Quelle sera votre action auprès de la SNCF Réseau pour améliorer l'accessibilité aux quais ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**  
**Nos mesures en liens à vos questions**

### **3. REALISER DES PROJETS IMAGINES ET DECIDES PAR LES HABITANTS.ES AVEC UN BUDGET PARTICIPATIF**

Une fois par an, les habitants.es d'un quartier seront invités.ées à voter pour des projets et idées récoltés auprès des habitants.es. Un budget participatif de 2 800 000 € sera réparti entre les différents quartiers. Les services municipaux feront au préalable une analyse de la faisabilité réglementaire et une estimation du coût des projets.

2) L'exclusion numérique met un nombre important de personnes devant la difficulté de commander en ligne leurs billets de train.

⇒ **Prendrez-vous des mesures pour rétablir des guichets « Grandes Lignes » à Versailles ? Si oui, où et comment ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**  
**Nos mesures en liens à vos questions**

### **60. VEILLER AU BIEN-ETRE DES PERSONNES AGEES**

Dépendance, isolement, grande précarité, sont les enjeux de la politique envers les personnes âgées. La compétence du Conseil Départemental en la matière est évidemment à prendre en compte dans la définition des priorités de la ville. Nous nous assurerons que l'offre proposée à Versailles soit DIVERSIFIEE ET ADAPTEE AUX DIFFERENTES SITUATIONS ET SOUHAITS DES PERSONNES.

### **64. TRAVAILLER A UNE VILLE PLUS INCLUSIVE**

Nous mènerons une politique active favorisant l'inclusion de tous (emploi, logement, éducation, santé, loisirs). Nous accélérons la mise en accessibilité de tous les équipements publics, des espaces publics et des commerces, en élaborant un plan pluriannuel de mise en accessibilité. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des transports publics et à la continuité des cheminements. La participation des associations de personnes en situation de handicap aux commissions d'accessibilité pour chaque projet urbain sera encouragée.

### **4. FACILITER LA SAISIE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nous voulons diminuer le seuil pour saisir le Conseil Municipal et ainsi offrir aux habitants.es la possibilité d'amener le Conseil Municipal à débattre et voter sur un sujet ou sur un projet contesté. Ainsi 2000 signataires (habitants.es de la commune) amèneront le Conseil municipal à délibérer sur le sujet de la pétition, au maximum dans le trimestre.

### **5. FACILITER LE DROIT DE VOTATION D'INITIATIVE CITOYENNE**

À compter de 3000 signatures d'habitants.es, une votation des habitants.es sera organisée sur le sujet. Sous réserve de la faisabilité technique et financière, la municipalité ne pourra déroger au résultat de la votation.

### **6. ASSOCIER LES HABITANTS AU BUDGET MUNICIPAL**

Chaque année, la municipalité aura un temps d'échange avec les habitants.es autour du budget municipal, en proposant plusieurs scénarios, dans chaque thématique et avant le vote du budget par le Conseil Municipal. Des ateliers permettant une meilleure compréhension des finances publiques seront proposés aux citoyens.

### **8. ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS COMME DES PARTENAIRES DE L'ECOSYSTEME**

Vivre Versailles



écologie citoyenne

Le financement éventuel des associations se fera en concertation et en co-construction avec les associations. La Ville soutiendra de manière pérenne les associations sous forme de contrats de partenariats d'objectifs pluriannuels négociés, favorisant la co-construction entre la Ville, les partenaires associatifs et les habitants, laissant ainsi la place à l'innovation.

## **9. OUVRIR ET GENERALISER LES COMITES D'USAGERS**

Chaque service public local sera doté d'un comité des usagers pour les associer à la définition et l'amélioration des services publics (Eau, Gaz, Électricité, Chauffage, Déchets, Transports publics, CCAS, Maisons de Quartier ...).

3) Le T6 et l'ouverture de la piscine des Bertisettes (2021) vont augmenter l'attrait de voyageurs versaillais.

⇒ **Comment faciliter la desserte de ces deux pôles importants ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**  
**Idem ci-dessus.**

## **Aménagement urbain**

**1) Enfouissement des lignes aériennes :** Les travaux d'enfouissement des lignes aériennes ont été réalisés à un rythme soutenu pendant la mandature qui s'achève. Il reste néanmoins plusieurs tronçons à traiter ;

⇒ **Pouvez-vous vous engager à réaliser la totalité des travaux restants et préciser la date butoir d'achèvement**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

**Oui.**

**2022**

**en lien avec la mesure 6**

## **6. ASSOCIER LES HABITANTS AU BUDGET MUNICIPAL**

Chaque année, la municipalité aura un temps d'échange avec les habitants.es autour du budget municipal, en proposant plusieurs scénarios, dans chaque thématique et avant le vote du budget par le Conseil Municipal. Des ateliers permettant une meilleure compréhension des finances publiques seront proposés aux citoyens.

**2) Entretien des chaussées :** Plusieurs rues du quartier ont des chaussées en très mauvais état.

⇒ **Quel sera votre politique en matière d'entretien.**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

## **1. DEVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES LOCALES**

Associer les habitants.es pour co-construire les projets dès leur élaboration. Donner le pouvoir d'agir avant la décision. Aller plus loin que la prise en compte éventuelle d'avis.

L'élaboration des grands projets municipaux sera basée sur un diagnostic partagé et des scénarios alternatif: associés au suivi des projets. Ils siègeront en nombre conséquent dans les comités de suivi et de pilotage. Ils

Vivre Versailles



écologie citoyenne

explications nécessaires. Les dispositifs de concertation et d'information seront discutés et élaborés avec les habitants.es. Nous utiliserons, entre autres, les plateformes numériques pour faciliter les échanges.

## **2. CREER DES CONSEILS DE QUARTIER PLUS INDEPENDANTS**

Nous voulons donner plus d'écho à la participation des habitants.es et aussi inclure les publics moins habitués aux dispositifs consultatifs. Les Conseils de quartiers seront composés d'habitants.es tirés.ées au sort en plus des représentants actuels. Les Conseils de Quartier désigneront leur président-e, leur règlement intérieur, l'ordre du jour et disposeront de moyens de communication directs avec les habitants. Un conseil de quartier pourra inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal.

**3) Remblais des voies du réseau SNCF :** Les talus des voies de chemins de fer occupent une place importante dans le quartier. Mal entretenus et ne faisant l'objet d'aucun aménagement, ils nuisent à l'esthétique du quartier.

⇒ ***Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation***

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

#### **29. VEGETALISER LA VILLE**

Nous développerons les espaces naturels dans les parcs et jardins et la végétalisation de toute la ville. Nous l'encouragerons dans les espaces privés (façades, toits, cours) afin d'améliorer la qualité de la vie, de l'air et la biodiversité. Nous réintroduirons des espaces d'agriculture et de permaculture en ville. Nous transformerons tous les espaces verts et les espaces vides (friches, interstices) en jardins mellifères, en espaces potagers, lieux conviviaux. Nous planterons 2000 arbres d'ici 2025, de variétés rares, anciennes et locales, dont des fruitiers dès l'automne 2020. Nous doublerons les espaces destinés aux jardins familiaux et partagés. Nous favoriserons l'implantation d'une mini-ferme pédagogique bio.

**4) La rue de la Sablière** située à la fin de la rue Rémont est très utilisée par les habitants du quartier pour rejoindre à pied les gares de Viroflay Rive Gauche (accès vers Paris, La Défense et vers Chatillon – Montrouge par le T6). Elle est difficilement praticable et nécessite une sérieuse remise à niveau (revêtement, éclairage, sécurisation).

⇒ ***Dans le cadre de l'intercommunalité, pensez-vous qu'il soit possible à court terme de programmer des travaux afin de rendre à cette rue un bon niveau de praticabilité.***

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

#### **79. ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE**

Nous organiserons un territoire équilibré, qui maîtrise l'urbanisation et la consommation effrénée du foncier, qui permette de choisir son cadre de vie dans la diversité qu'offre l'agglomération. Laisser faire le marché en la matière ne favorise que la spéculation, le gâchis d'espaces, l'artificialisation des sols.

Les terres agricoles ou à destination de cette activité doivent être absolument sanctuarisées et étendues, c'est une nécessité si on veut augmenter la part de bio et de production locale dans nos consommations.

**5) Le parking dit du stade** est multi usage (clubs et associations sportives, actifs, résidents du quartier, promeneurs, etc.). Il n'est que rarement saturé.

⇒ ***Pouvez-vous vous engager à maintenir son accès gratuit, permanent et à ne pas en limiter l'accès aux habitants du quartier.***

Vivre Versailles



écologie citoyenne

## Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE

**Je serai d'avis de créer un comité d'usager pour définir les modalités d'usages de ce parking**

### 9. OUVRIR ET GENERALISER LES COMITES D'USAGERS

Chaque service public local sera doté d'un comité des usagers pour les associer à la définition et l'amélioration des services publics (Eau, Gaz, Électricité, Chauffage, Déchets, Transports publics, CCAS, Maisons de Quartier ...).

### 14. OUVRIR LES LOCAUX MUNICIPAUX ET SCOLAIRES AUX ASSOCIATIONS

En soirée, le week-end ou pendant les vacances, des espaces de certains équipements municipaux et scolaires (préaux, cantine, etc) seront mis à disposition des associations et des pratiques amateurs. En fonction des besoins associatifs, un plan d'évolution des équipements sera envisagé. La Maison des Associations sera réorganisée pour inclure la Maison de la Nature et de l'Environnement. Nous mettrons à disposition les espaces et ressources pour favoriser la collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance).

### 58. MOBILISER DES MOYENS POUR LA CONVIVIALITE DANS TOUS LES QUARTIERS

Les habitants.es et leurs associations doivent pouvoir trouver du soutien pour organiser des initiatives comme les fêtes, bals populaires, fêtes de rues, vide-greniers, qui visent à animer leur quartier. Au-delà d'un éventuel soutien financier, les maisons de quartier pourront encourager et accompagner la réalisation de ces projets. L'espace public doit permettre les rencontres et la cohabitation de ses différents usages. Les espaces libres seront d'office disponibles pour des initiatives d'habitants.es. La fluidité, la simplicité et la confiance seront les caractéristiques des relations entre les habitants, les élus et les services techniques de la ville dans la réalisation des projets à travers la transparence dans les processus de décision et les disponibilités.

**6) L'entrée de Versailles par la rue du Pont Colbert** n'est pas correctement entretenue et n'est pas esthétique. Le rattachement à la commune de Versailles du côté de cette rue précédemment sous la responsabilité de la commune de Jouy-en-Josas permettra de traiter ce problème de façon plus homogène.

⇒ **Avez-vous l'intention d'engager des travaux pour améliorer cette entrée principale dans la ville de Versailles ? Si oui à quelle échéance ?**

## Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE

**Oui.**

**C'est entièrement dans l'esprit de plusieurs de nos mesures**

### 59. EMBELLIR LA VILLE

Quand nous nous déplaçons dans certains quartiers de Versailles, nous constatons que l'espace public est parfois peu embelli voire triste. Un effort conséquent dans tous les quartiers sera mené en matière de propreté urbaine, d'animation de l'espace public par l'implantation de mobiliers urbains, d'accroissement des espaces verts qui pourront être partagés avec les habitants.es afin d'embellir l'espace public. Une attention particulière sera portée à une esthétique simple et naturelle des nouvelles constructions y compris dans les quartiers périphériques. Nous amplifierons et favoriserons les possibilités de circulation piétonne pour raccourcir les trajets et désenclaver certains quartiers.

### 35. VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE

*Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers. Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.*

Vivre Versailles



écologie citoyenne

## **Nuisances sonores**

**1) Survols du quartier :** De nombreux aéronefs survolent le quartier de Porchefontaine (notamment de mai à octobre) en ne respectant pas les textes réglementaires qui fixent les itinéraires et les altitudes.

⇒ **Comment comptez-vous agir pour intervenir auprès des instances compétentes dans le but de réduire ces nuisances et pénaliser les infractions.**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

**Oui, C'est complètement lié à nos mesures suivantes :**

### **67.CENTRER LA POLICE MUNICIPALE SUR SES MISSIONS ESSENTIELLES**

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Stationnement, sûreté du passage dans l'espace public, atteintes à la tranquillité publique, troubles du voisinage, circulation, maintien du bon ordre lors de grands rassemblements sont ses missions essentielles.

Nous assurerons une présence de proximité dans tous les quartiers, une police qui répondra aux demandes d'interventions des citoyens et commerçants. Nous mènerons des campagnes de prévention routière dans les écoles.

### **58.MOBILISER DES MOYENS POUR LA CONVIVIALITE DANS TOUS LES QUARTIERS**

Les habitants.es et leurs associations doivent pouvoir trouver du soutien pour organiser des initiatives comme les fêtes, bals populaires, fêtes de rues, vide-greniers, qui visent à animer leur quartier. Au-delà d'un éventuel soutien financier, les maisons de quartier pourront encourager et accompagner la réalisation de ces projets. L'espace public doit permettre les rencontres et la cohabitation de ses différents usages. Les espaces libres seront d'office disponibles pour des initiatives d'habitants.es. La fluidité, la simplicité et la confiance seront les caractéristiques des relations entre les habitants, les élus et

### **54.CONCERTATION DE TOUS LES GRANDS PROJETS URBAINS**

Concertation de tous les grands projets urbains

Nous réfléchirons ensemble pour conduire une concertation avec les habitants, et examiner la conformité de tous les grands projets urbains avec notre projet de ville : lutte contre la spéculation immobilière, habitat social, mixité sociale, équipements, services publics et activités diverses à l'échelle des quartiers, densité acceptable, sobriété énergétique, végétalisation.

**2) Bruits du trafic ferroviaire :** La circulation ferroviaire génère une forte nuisance sonore le long des différentes voies et notamment au niveau des ponts (avenue de Porchefontaine, avenue de Louvois, rue Yves Le Coz).

⇒ **Quelles actions prévoyez-vous à court et moyen terme pour réduire ces nuisances ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

### **79.ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE**

Nous organiserons un territoire équilibré, qui maîtrise l'urbanisation et la consommation effrénée du foncier, qui permette de choisir son cadre de vie dans la diversité qu'offre l'agglomération. Laisser faire le marché en la matière ne favorise que la spéculation, le gâchis d'espaces, l'artificialisation des sols.

Les terres agricoles ou à destination de cette activité doivent être absolument sanctuarisées et étendues, c'est une nécessité si on veut augmenter la part de bio et de production locale dans nos consommations.

## Vie locale

1) **Les commerces** : La rénovation du cœur de quartier, du square Lamôme et le passage en « zone 30 » de Porchefontaine devaient impulser un nouvel élan à la vie locale. Au regard des montants investis, les résultats ne sont pas très probants et les commerces continuent à fermer.

⇒ **Quelles mesures prévoyez-vous pour redynamiser le quartier, favoriser l'implantation de nouveaux commerces et inciter les habitants à effectuer leurs achats dans les quartiers ?**

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

#### **33.LANCER UNE NOUVELLE ÈRE DE DÉVELOPPEMENT POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN**

Poursuivre le développement des transports en commun nécessite l'augmentation des budgets qui lui sont consacrés et l'exigence ferme auprès du Conseil Départemental et Régional du maintien de ses financements. Nous lancerons les études relatives à un tramway en lien avec la Communauté d'Agglomération sur les bassins d'emploi à proximité et le mettrons en place au moins sur un axe. Le tramway a déjà existé à Versailles.

#### **38.CONDITIONNER LES AIDES AUX ENTREPRISES**

Les aides directes à l'économie privée seront conditionnées à des critères d'utilité sociale et de conditions environnementales et sociales de la production. Cela signifie que seront analysés prioritairement les conditions de travail, l'effet sur l'emploi, la non sous-traitance, l'absence de dividendes, la non présence dans les paradis fiscaux. Les avances remboursables ou garanties d'emprunt seront privilégiées sur les subventions. Les syndicats seront associés à l'évaluation des conventions.

#### **39.APPUYER LES POLES TERRITORIAUX DE COOPERATION ÉCONOMIQUE**

Pour soutenir l'économie résidentielle et l'économie sociale et solidaire, les pôles territoriaux de coopération économique seront soutenus. La Ville incitera au développement des coopératives d'employeurs permettant à des entreprises de partager des salariés. Nous développerons les pépinières d'entreprises du développement durable.

#### **40.UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Afin de favoriser l'économie locale et responsable, dans chaque marché de la Ville et de la Communauté d'Agglomération, nous nous doterons d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.

#### **41.ADHERER A LA MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE (MLC) DE VERSAILLES**

Nous adhérerons à la monnaie locale complémentaire et citoyenne et nous les mettrons en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

La Ville expérimentera le versement d'une part de ses subventions en monnaie locale. Nous paierons une partie des indemnités des élu-es avec la monnaie locale. Et nous expérimentons aussi les possibilités de payer une partie des salaires des agents municipaux, et des aides sociales en MLC. Nous soutiendrons les projets d'échanges de savoirs et de services (Accorderie, SEL).

#### **52.MAITRISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE GRACE A UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Dès le début du mandat, nous oeuvrerons à la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme compréhensible par tous, protégeant la ville de la spéculation immobilière, limitant les droits à construire pour réduire les marges des promoteurs, conservant l'identité de chaque quartier, en répartissant la densification sur l'ensemble des quartiers. Nous y fixerons un objectif de 25% de logement social à atteindre en 2025, notamment en développant le conventionnement, pour parvenir à terme à un objectif de 30% de logements sociaux. Nous organiserons la concertation préalable avec les riverains, les conseils de quartiers, les instances d'habitants, avant toute délivrance de permis de construire impactant l'environnement.

#### **54.CONCERTATION DE TOUS LES GRANDS PROJETS URBAINS**

Concertation de tous les grands projets urbains

Nous réfléchirons ensemble pour conduire une concertation avec les habitants, et examiner la conformité de tous les grands projets urbains avec notre projet de ville : lutte contre la spéculation immobilière, habitat social, mixité sociale, équipements, services publics et activités diverses à l'échelle des quartiers, densité acceptable, sobriété énergétique, végétalisation.

#### **78.APPUYER LA STRUCTURATION DE FILIÈRES PAYSANNES**

Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Augmenter la part de bio dans notre consommation et privilégier la production locale resteront des engagements vains si l'on n'agit pas sur la préservation et l'installation d'exploitations agricoles locales. Nous ferons du lien entre producteurs et consommateurs (soutien aux AMAP, organisation d'un marché des producteurs et productrices locales régulier...) et nous utiliserons la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables.

Nous appuierons la création d'une coopérative de productrices et producteurs locaux (soutien financier, technique, mise à disposition de locaux...) au niveau de l'intercommunalité.

Vivre Versailles



écologie citoyenne

2) **La maison médicale** est un très beau projet qui devrait aboutir fin 2021.

⇒ **Comment agir pour attirer des professionnels de santé et favoriser leur installation ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

### **26. CREATION D'UN CENTRE DE SANTE**

Pour promouvoir l'accès aux soins pour tous, et sur des plages horaires élargies en week-end et en soirée, pour éviter le déplacement et le temps d'attente aux urgences de l'hôpital Mignot, un centre de santé municipal sera créé dans Versailles. En lien avec les associations de médecins de centre de santé et les associations d'usagers, il sera étudié la possibilité d'associer des compétences d'ophtalmologie et de dentisterie.

3) **Le marché** : Il semble que les tarifs de location d'emplacements au marché de Porchefontaine soient plus élevés qu'à Notre Dame. Cette différence pénalise la présence de commerçants le mercredi et la clientèle du quartier.

⇒ **Avez-vous l'intention de revenir sur cette différence ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

*Je ne vois aucune raison à cette différence !!!*

4) **Sécurité routière** La sécurisation (éclairage, limitation de vitesse,...) des passages piétons des axes à grande circulation, de certains carrefours et des passages sous les ponts est indispensable.

⇒ **Quelles actions envisagez-vous de mettre en place pour répondre à ce problème de sécurité des piétons ?**

**Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

### **28. REALISER UN PLAN LUMIERE**

Il s'agit de réduire la pollution lumineuse et d'améliorer l'éclairage là où il est défaillant, avec un objectif de facteur 2 (division par 2 de la consommation énergétique).

Nous mettrons en oeuvre la "Charte de l'éclairage public" pour favoriser la biodiversité nocturne.

Nous participerons aux opérations "Éteignons les lumières, rallumons les étoiles" avec par exemple le "Jour de la Nuit" et des avec des tests d'extinction de l'éclairage public au coeur de la nuit.

### **35. VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE**

Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers.

Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.

Vivre Versailles



écologie citoyenne

**5) Incivilités routières :** Il est constaté fréquemment des stationnements en double file, **des emplacements GIC utilisés abusivement, le non-respect de la « zone 30 ».**

⇒ **Comment pouvez-vous agir ?**

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

#### **35.VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE**

Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers. Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.

#### **60.VEILLER AU BIEN-ETRE DES PERSONNES AGEES**

Dépendance, isolement, grande précarité, sont les enjeux de la politique envers les personnes âgées. La compétence du Conseil Départemental en la matière est évidemment à prendre en compte dans la définition des priorités de la ville. Nous nous assurerons que l'offre proposée à Versailles soit DIVERSIFIEE ET ADAPTEE AUX DIFFERENTES SITUATIONS ET SOUHAITS DES PERSONNES.

#### **66.AGIR POUR LA SECURITE DANS LA VILLE**

Nous pensons que la sécurité et la prévention de la délinquance passent aussi par la vie associative, le retissage du lien social, une relation de respect réciproque entre les habitants et la police municipale.

#### **67.CENTRER LA POLICE MUNICIPALE SUR SES MISSIONS ESSENTIELLES**

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Stationnement, sûreté du passage dans l'espace public, atteintes à la tranquillité publique, troubles du voisinage, circulation, maintien du bon ordre lors de grands rassemblements sont ses missions essentielles.

Nous assurerons une présence de proximité dans tous les quartiers, une police qui répondra aux demandes d'interventions des citoyens et commerçants. Nous mènerons des campagnes de prévention routière dans les écoles.

**6) Les « double sens cycliste » sont peu utilisés** et chaque croisement est dangereux en raison de l'étroitesse de la chaussée.

⇒ **Envisagez-vous de supprimer les plus dangereux ?**

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

Je vois que pour vous les DsC sont peu utilisés et que chaque croisement est dangereux. A titre personnel je ne fais pas le même constat que vous.

Et en même temps je vois mal comment un maire ou un conseil municipal pourrait en savoir plus que les conseils de quartier à ce sujet.

#### **2.CREER DES CONSEILS DE QUARTIER PLUS INDEPENDANTS**

Nous voulons donner plus d'écho à la participation des habitants.es et aussi inclure les publics moins habitués aux dispositifs consultatifs. Les Conseils de quartiers seront composés d'habitants.es tirés.ées au sort en plus des représentants actuels.

Les Conseils de Quartier désigneront leur président-e, leur règlement intérieur, l'ordre du jour et disposeront de moyens de communication directs avec les habitants. Un conseil de quartier pourra inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal.



## Vie associative

1) **L'engagement des habitants** pour la vie et l'amélioration de leur quartier, au travers de nombreuses associations, est très prononcé à Porchefontaine.

⇒ **Quelle place voulez-vous accorder aux associations du quartier, telles que le SDIP ? Comment améliorer leurs relations avec les élus de la ville ? Avez-vous l'intention de les associer dans l'étude amont des projets concernant la vie du quartier ?**

### **Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE**

#### **1.DEVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES LOCALES**

Associer les habitants.es pour co-construire les projets dès leur élaboration. Donner le pouvoir d'agir avant la décision. Aller plus loin que la prise en compte éventuelle d'avis.

L'élaboration des grands projets municipaux sera basée sur un diagnostic partagé et des scénarios alternatifs. Les habitants.es seront associés au suivi des projets. Ils siègeront en nombre conséquent dans les comités de suivi et de pilotage. Ils disposeront de toutes les explications nécessaires. Les dispositifs de concertation et d'information seront discutés et élaborés avec les habitants.es. Nous utiliserons, entre autres, les plateformes numériques pour faciliter les échanges.

#### **2.CREER DES CONSEILS DE QUARTIER PLUS INDEPENDANTS**

Nous voulons donner plus d'écho à la participation des habitants.es et aussi inclure les publics moins habitués aux dispositifs consultatifs. Les Conseils de quartiers seront composés d'habitants.es tirés.ées au sort en plus des représentants actuels. Les Conseils de Quartier désigneront leur président-e, leur règlement intérieur, l'ordre du jour et disposeront de moyens de communication directs avec les habitants. Un conseil de quartier pourra inscrire une question à l'ordre du jour du conseil municipal.

#### **3.REALISER DES PROJETS IMAGINES ET DECIDES PAR LES HABITANTS.ES AVEC UN BUDGET PARTICIPATIF**

Une fois par an, les habitants.es d'un quartier seront invités.ées à voter pour des projets et idées récoltés auprès des habitants.es. Un budget participatif de 2 800 000 € sera réparti entre les différents quartiers. Les services municipaux feront au préalable une analyse de la faisabilité réglementaire et une estimation du coût des projets.

#### **4.FACILITER LA SAISIE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nous voulons diminuer le seuil pour saisir le Conseil Municipal et ainsi offrir aux habitants.es la possibilité d'amener le Conseil Municipal à débattre et voter sur un sujet ou sur un projet contesté. Ainsi 2000 signataires (habitants.es de la commune) amèneront le Conseil municipal à délibérer sur le sujet de la pétition, au maximum dans le trimestre.

#### **5.FACILITER LE DROIT DE VOTATION D'INITIATIVE CITOYENNE**

À compter de 3000 signatures d'habitants.es, une votation des habitants.es sera organisée sur le sujet. Sous réserve de la faisabilité technique et financière, la municipalité ne pourra déroger au résultat de la votation.

#### **6.ASSOCIER LES HABITANTS AU BUDGET MUNICIPAL**

Chaque année, la municipalité aura un temps d'échange avec les habitants.es autour du budget municipal, en proposant plusieurs scénarios, dans chaque thématique et avant le vote du budget par le Conseil Municipal. Des ateliers permettant une meilleure compréhension des finances publiques seront proposés aux citoyens.

